



Le Règlement Général
sur la Protection des Données (RGPD)
| **Notre approche pour vous aider**

| Contexte

Le RGPD sera applicable depuis le 25 mai 2018, 2 ans après sa mise en vigueur le 24 mai 2016.

Ce nouveau règlement crée un **cadre réglementaire unifiant les lois sur la protection des données dans les 28 pays membres de l'Union Européenne** et remplace la précédente directive (95/46/CE) sur la protection des données personnelles de l'UE.

De plus, la **Suisse** a décidé d'adapter sa Loi sur la Protection des Données afin de garder son **adéquation avec le RGPD**.

C'est donc un **défi unique de mise en conformité** que toutes les entreprises et organisations en Suisse devront accomplir afin d'éviter les risques sur la réputation ou les diverses sanctions, que ce soit des différents régulateurs Européens, du Préposé Fédéral à la Protection des Données ou enfin des possibles actions en justice des personnes concernées.

Les entreprises suisses concernées par le RGPD sont celles qui offrent des biens ou des services ou suivent le comportement des personnes dans l'Union Européenne.

| Nous vous aidons sur l'intégralité de votre projet RGPD

Le succès d'un projet RGPD requiert la mise en place d'une équipe pluridisciplinaire et des compétences multiples.

Une compréhension de votre métier, de vos risques et de vos particularités, alliée à un savoir-faire unique en gestion de projet et de programmes d'envergure sont indispensables pour espérer réaliser toutes les tâches de mise et de maintien de la conformité.

Un savoir-faire en cybersécurité est indispensable pour minimiser et remédier les risques liés aux cyber-menaces lors du traitement de données personnelles.

La maîtrise du droit des entreprises, des personnes concernées et du RGPD sont nécessaires afin d'être certain de respecter le règlement ainsi que les différentes bases légales auxquelles votre organisation est soumise.

Nous conseillons aux entreprises suisses d'avoir un niveau de conformité équivalent RGPD Européen pour se préparer à la conformité avec la future LPD Suisse.

| Un guichet unique

Notre réseau de partenaires
(juristes, avocats, experts en cybersécurité)
nous permet de vous offrir un guichet unique
pour vos projets !

Un savoir-faire
indispensable
en protection
des données.

Les domaines du RGPD



JURIDIQUE

- Avis de protection des données
- Gestion des tiers
- Transferts de données
- Bases légales de traitement



GOUVERNANCE

- Stratégie et gouvernance
- Politiques et procédures
- Formation et sensibilisation
- Inventaire des activités de traitement
- Gestion du cycle de vie des données
- Droit des personnes
- Gestion des risques



CYBERSÉCURITÉ

- Sécurité des données
- Gestion des incidents et fuites de données

Cycle de vie de conformité



MISE EN CONFORMITÉ

Redstone Consulting

MAINTIEN DE LA CONFORMITÉ

GOUVERNANCE

Redstone Consulting

AIDE JURIDIQUE

Notre réseau unique

d'avocats et de juristes

AIDE CYBERSÉCURITÉ

Redstone Consulting

et e-Xpert Solutions

REDstone
consulting

Rue Emile-Yung 10, 1205 Genève

T +41 78 762 77 81

info@redstoneconsulting.ch

www.redstoneconsulting.ch